

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Se munir de son dernier avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024).
2. Dès le 25 août 2025, créer un compte sur le site web dédié.



tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro

IMPORTANT
Pensez à vous inscrire
avant le 10 octobre 2025
pour bénéficier de la
tarification solidaire sur
toute l'année scolaire !



-Le saviez-vous ?



9,50€

Le coût réel de
production d'un repas



180 000 élèves
fréquentent le service de
restauration et d'hébergement
des lycées de la Région



255
cuisines



26 millions
de repas par an



60% de produits
régionaux dont
30% de produits Bio

INFORMATIONS ET CONTACT



05 49 38 49 38 - choix 1



nouvelle-aquitaine.fr/contact



naqui.fr/tarification-solidaire



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine
x NÉO
TERRA

Jeunesse

DES REPAS

POUR TOUS

UN TARIF

POUR CHACUN

**RENTRÉE
2025**



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine
x NÉO
TERRA

naqui.fr/tarification-solidaire

Crédits photo: Région N.A., Flash est Région N.A., A. Maguot. Imprimé par un imprimeur labellisé imprim vert sur du papier recyclé issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales 2025

LA TARIFICATION SOLIDAIRE en 3 points



Des tarifs plus équitables

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est calculé à partir de votre quotient familial fiscal.



Des repas de qualité

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une alimentation saine et équilibrée.



La prise en charge de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le coût réel d'un repas évalué à 9,50€ et le tarif du repas de chaque tranche.

	Quotient familial annuel régional	Tarifs du repas par forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040€	2,30€	75,79%
2	≤ 5 780€	2,40€	74,74%
3	≤ 7 960€	2,50€	73,68%
4	≤ 9 850€	2,60€	72,63%
5	≤ 11 570€	2,70€	71,58%
6	≤ 13 300€	2,83€	70,21%
7	Non soumis à revenus	2,85€	70%
8	≤ 15 400€	3,25€	65,79%
9	≤ 18 380€	3,85€	59,47%
10	≤ 23 940€	4,75€	50%
11	≥ 23 941€	5,50€	42,11%

66%

Moyenne de la prise en charge régionale en charge régionale par repas

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéens et étudiants scolarisés dans un lycée public des départements de la Charente (16), de la Creuse (23), de la Dordogne (24), des Landes (40), du Lot-et-Garonne (47), des Deux-Sèvres (79), de la Vienne (86), de la Haute-Vienne (87), et au Lycée Gustave Eiffel (33).



LES TARIFS 2025-2026



Le forfait de demi-pension

À partir de 3 repas par semaine, comptez de 2,30€ à 5,50€ par repas, soit en fonction du nombre de jours, un forfait annuel compris entre 239,20€ et 957€.



Le forfait d'internat

À partir de 3 nuits, comptez de 2,30€ à 5,50€ par repas, soit en fonction du nombre de nuits, un forfait annuel compris entre 886,50€ et 3537,50€.



Les repas au ticket

Le ticket est au prix fixe de 5,55€ (non soumis à revenus).



NB : en l'absence d'inscription en ligne ou en cas de refus du calcul du quotient familial, c'est le tarif le plus élevé qui s'applique.